

Commune de Montguyon

Requalification de la place de la Mairie



NOTICE

Permis d'Aménager modificatif / Octobre 2024

AGENCE UH
6, rue du Marché
17610 SAINT SAUVANT
Tél : 05 46 91 46 05
c.morin@agenceuh.fr



Organisation urbaine

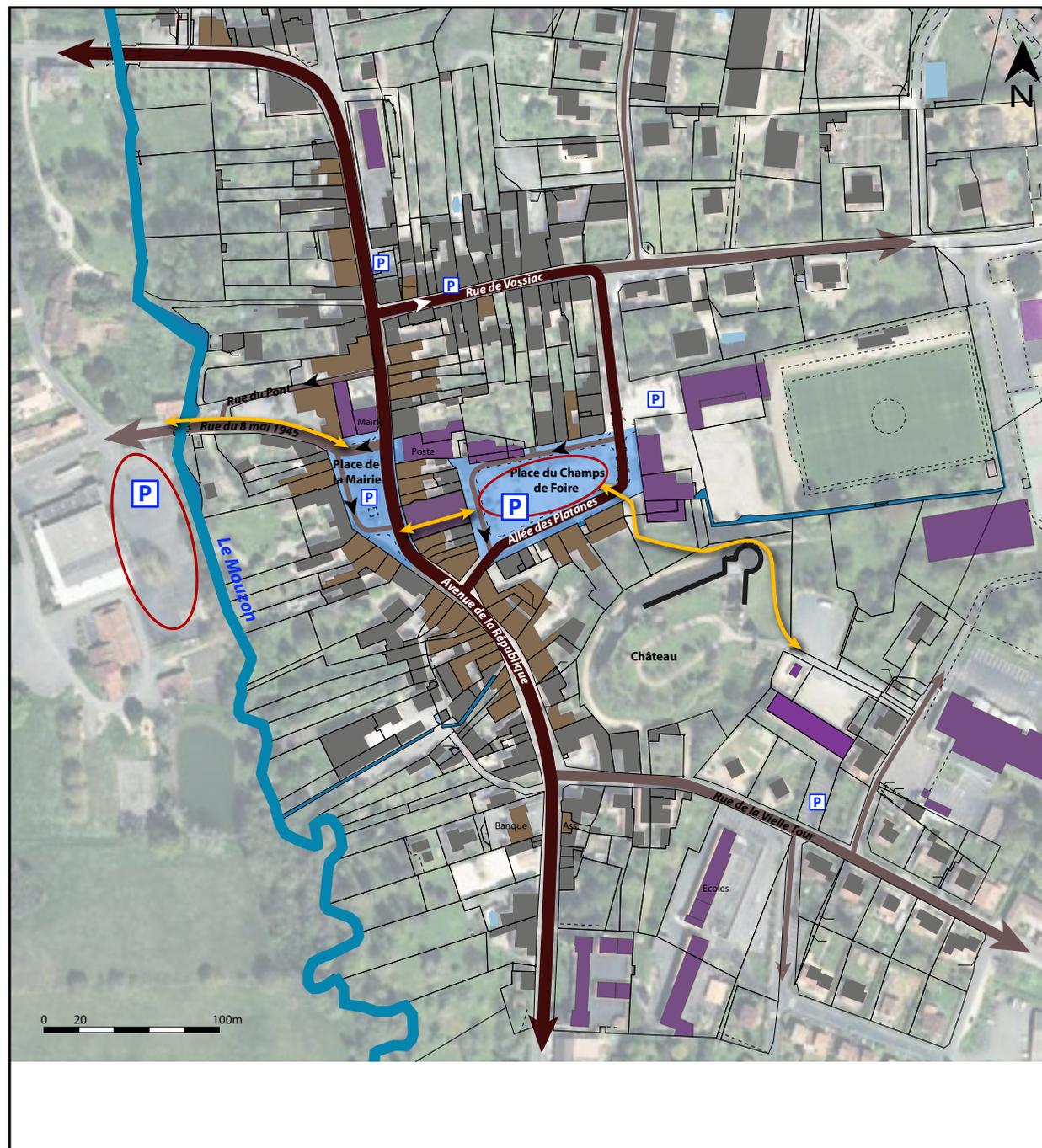
Desservit par l'allée des Platanes, la place du Champs de Foire constitue une respiration urbaine de plus grande ampleur, complémentaire à la place de la Mairie. Elle participe pleinement à la fonction de centralité urbaine qu'elle élargit à l'échelle du centre ancien

La restructuration d'un immeuble en Maison de Santé permet aujourd'hui une mise en relation renforcée des deux places

La place du Champ de Foire présente une offre en stationnement répondant à l'ensemble des besoins du centre bourg.

Elle constitue l'alternative aux stationnements occupant la place de la mairie.

En outre, l'allée des Platanes associée à la rue de Vissiac (en sens unique) dessinent un bouclage alternatif à l'avenue de la République.



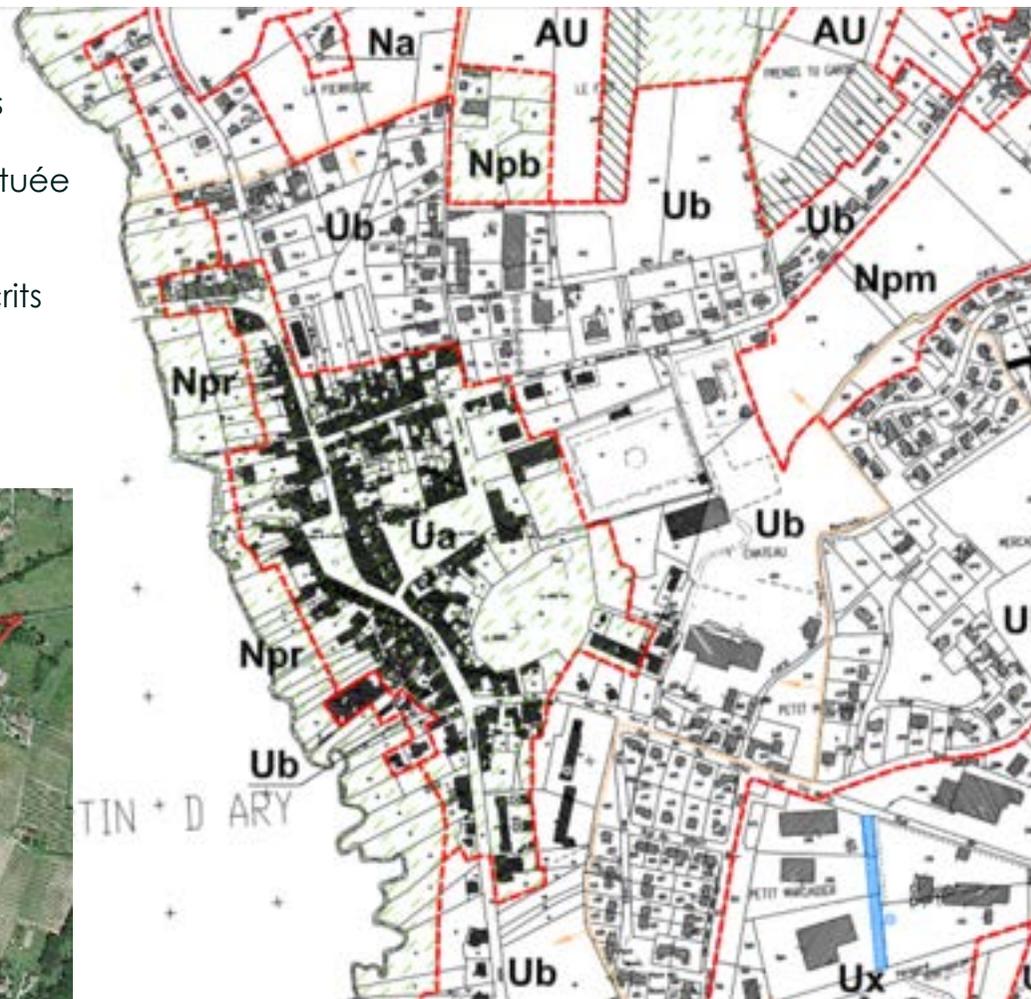
Plan de zonage du PLU et le PPM

La place s'inscrit dans la zone UA (Centre-ville ancien de Montguyon)

Cantonnées à l'Ouest par la zone NPr (secteur de protection des rivières et de leurs vallées) recouvrant le cours d'eau du Mouzon
Cernée à l'Est par la zone Ub (Zone d'urbanisation assez dense située en périphérie du centre ancien)

Délimitation de l'espace protégé des abords des immeubles inscrits au titre des Monuments Historiques :

- la vieille tour
- le château et les anciennes écuries
- l'église Saint-Vincent



- Une topographie marquée par une déclivité générale vers le Sud contraignant certains accès.
- Un cadre architectural remarquable (ordre continu, homogénéité des volumes en R+2, jeu de découpe des toitures, unité liée au caractère ancien, position dominante de la mairie),...
- Des usages multiples (en plus des fonctions routières, commémorations autour du monument aux morts, un marché rassemblant 4 à 15 commerçants...)
- Une accumulation d'objets altérant la lisibilité de la place ainsi que celle de ses commerces et services, un site offrant peu d'espace aux piétons



Le caractère «encombré» de la place



Une accessibilité contrainte pour les équipements publics et certains commerces liée à la topographie et au stationnement des véhicules





Un passage piéton vers la place du Champs de Foire à affirmer visuellement



Une signalisation routière peu persuasive en terme de stationnement alternatif offert sur la place du Champ de Foire

La perception de la place à partir de l'avenue de la République et de la rue du 8 Mai 1918 ;
un effet de seuil plus ou moins affirmé par le cadre architectural



La place du Champs de Foire ; constat

Une place qualitative, récemment aménagée et offrant une grande capacité de stationnement (environ 80 places)
Il donne accès à divers équipements dont le Château et se rendant visible de celui-ci.



Pistes de réflexions

L'avenue de la République constitue l'arrête dorsale du centre ancien et de nombreux commerces et services se polarisent le long de cet axe.

Un fonctionnement en double-sens :

Atouts :

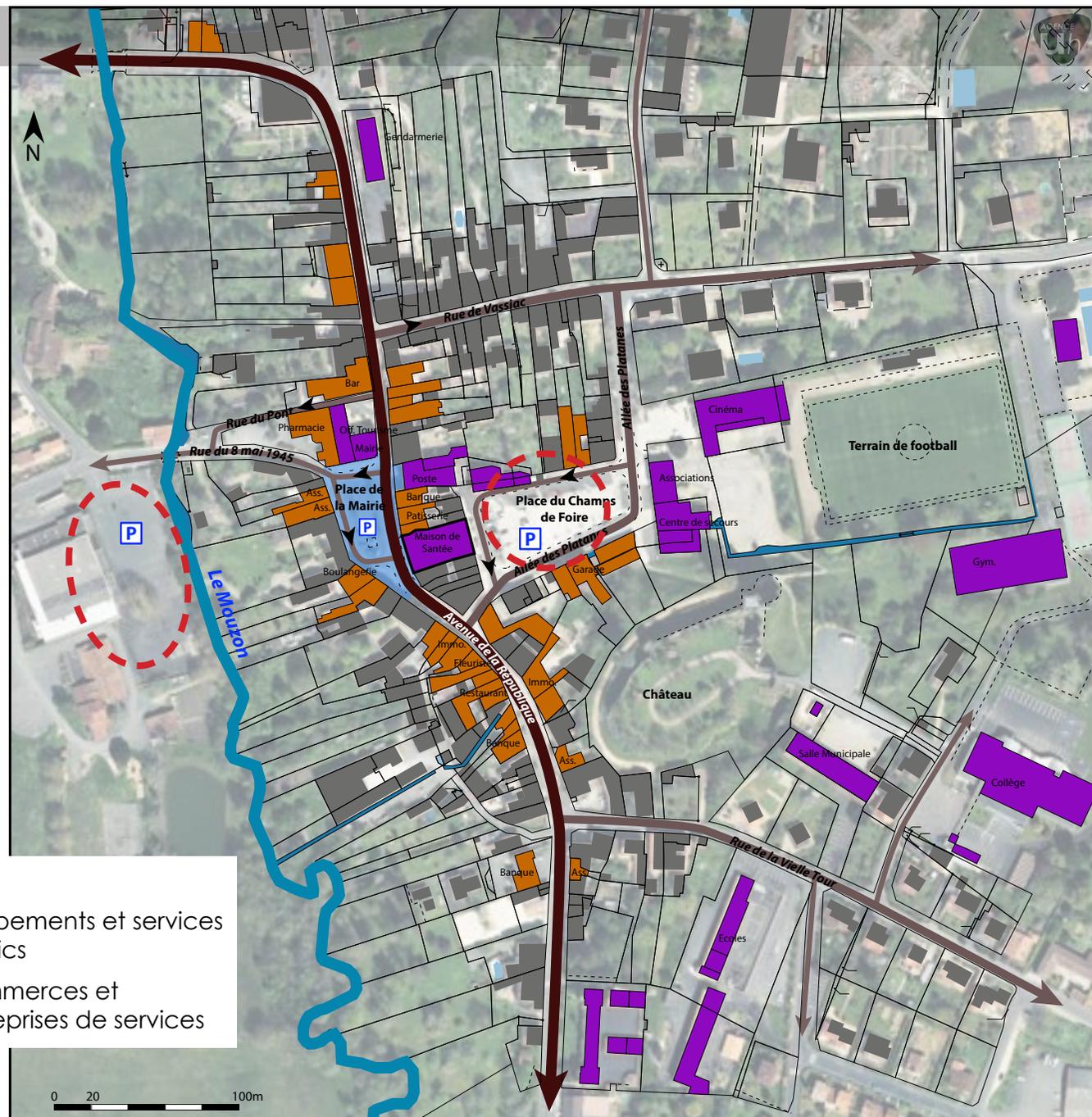
- vitalité économique
- traversée du bourg facilitée

Inconvénients :

- sécurité et nuisance envers le piéton

Problématique / enjeu :

- un équilibre à trouver entre les usages piétonniers et routiers



2 ateliers participatifs pour une co-construction du projet de requalification de la place de la Mairie les 6 et 27 septembre 2021

Rappel des Orientations retenues :

1 - La nécessaire mise ne valeur de la place :

- renouveler les plantations, végétaliser et fleurir la place
- créer de l'ombrage
- maintenir, voir conforter les commerces autour de la place (restauration)

2- Des avis partagés sur certains thèmes :

- le déplacement du Monument aux Morts
- le déplacement du marché

3 - L'usage de la place par les automobilistes :

- maintenir le fonctionnement général actuel en terme de circulation (notamment le sur l'avenue de la République)
- répondre à des besoins en stationnement nécessaires à l'équilibre économique

4 - La place du piéton :

- rendre plus lisible les itinéraires piétonniers
- sécuriser les traversées
- limiter la vitesse des automobilistes

Le plan d'aménagement retenu:



Afin d'affirmer son caractère de place, un espace incarnant le coeur du village, les choix d'aménagement reposent sur la mise en oeuvre de matériaux en rupture avec l'enrobé noir qui est associé à un espace routier. Ainsi, les matériaux de surface retenus pour le traitement de la place présentent des teintes claires telles que le propose le béton désactivé, l'enrobé claire et les pavés béton avec joint gazon. Ces matériaux privilégient ainsi un usage piétonnier au sein d'un cadre plus qualitatif et unitaire. Précisons qu'au sens du code de la voirie routière, la place s'inscrit au sein d'un «espace de rencontre» (zone 20) où le piéton est prioritaire.

L'Avenue de la République conserve sa fonction routière tout comme les autres voies dont le fonctionnement global est maintenu tel qu'initialement. Toutefois, les emprises roulables sont visuellement interrompues notamment sur l'avenue de la République par la mise en oeuvre de deux plateaux traversant. Sur le reste de la place, les voies se fondent avec l'espace piétonnier. Le dessin discret des bordures associé à l'enrobé claire permet de distinguer leur tracé des emprises exclusivement piétonnes. Les bordures sont pour l'ensemble franchissables assurant une accessibilité généralisée pour le piéton. Les surfaces admettant du stationnement représentent une capacité notable tout en restant discrète dans leur traitement.

Afin de limiter l'imperméabilisation des sols, l'intégralité du centre de la place est recouvert de pavés en béton avec joint gazon, lui conférant ainsi un caractère drainant.

On soulignera le caractère pentu de la place sur laquelle la mise en oeuvre de ce matériau est parfaitement adaptés limitant notamment les risques de glissance (taille réduite des pavés

disposés suivant des bandes régulières permettant de rapprocher les joints, ceux-ci agissant en anti-dérapant).

Des éléments de mobilier (des bancs, quelques potelets et bornes) associés aux plantations sont disposés de manières à éviter l'intrusion des véhicules au centre de la place.

L'aménagement prévoit aussi la création d'un escalier afin de desservir la mairie. Cet emmarchement de grande envergure contribue à la mise en valeur de la place par le point de vue qu'il propose sur celle-ci en même temps qu'il souligne l'architecture du bâtiment de la mairie.

Le Monument aux Morts se voit conservé en lieux et place et sa surface au sol demeure inchangée.

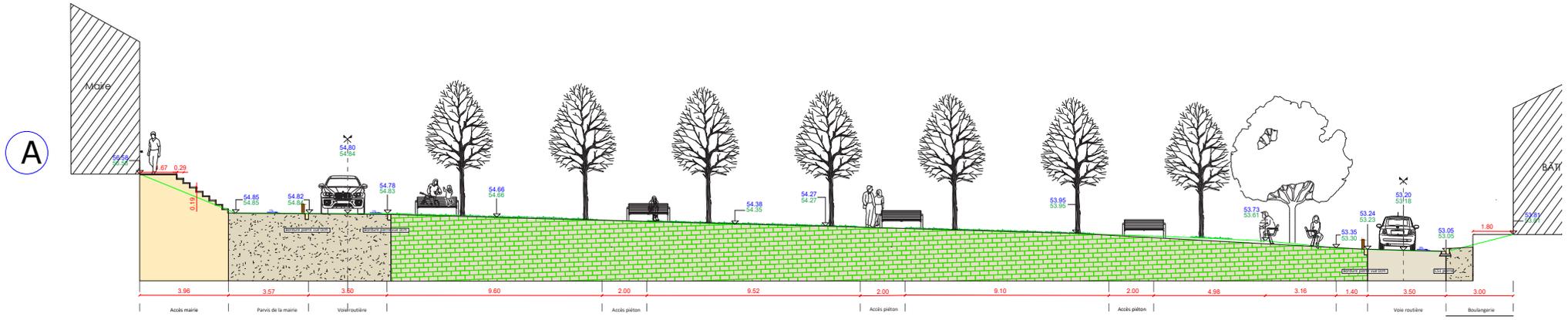
Afin de conforter les qualités perméables de la place, quelques réservations seront traitées en surface engazonnée.

Deux lignes de plantation se dessinent du Nord au Sud de la place ;
- la première en parallèle de l'avenue de la République se compose d'arbres de hauts-jets, en remplacement des arbres existants. Elle se compose d'essences mixtes (chêne pédonculé, érable champêtre, tilleul), des sujets de grande taille assurant l'ombrage de la place.

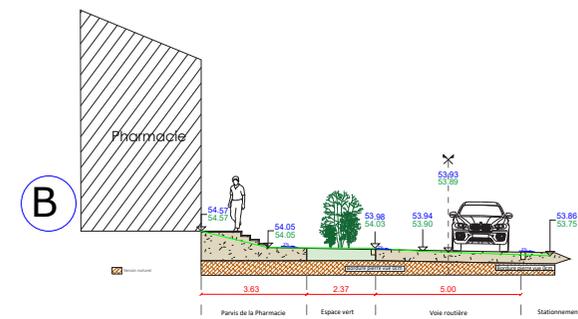
- la seconde, en parallèle de la voie en sens unique, se compose de plus petits sujets en cépée et florifères.

L'esquisse d'aménagement :

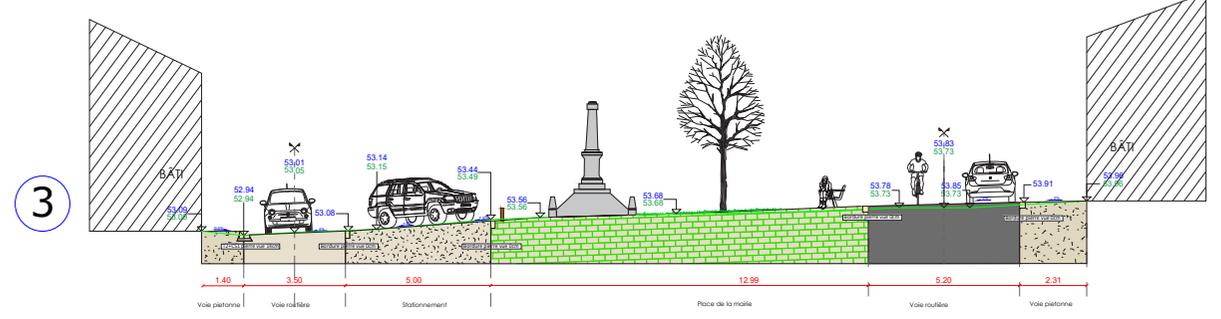
Profils en long et en travers :



Place de la Mairie

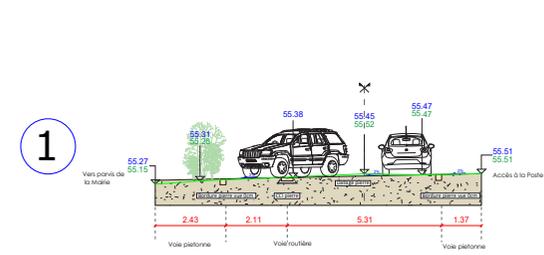


Place de la Mairie

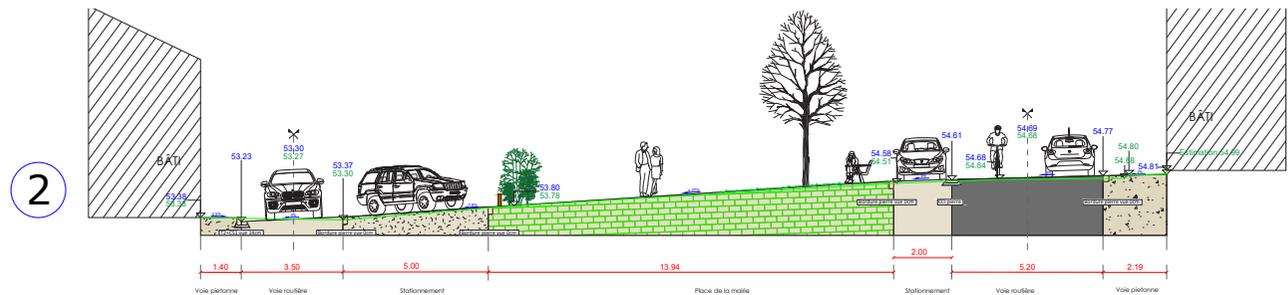


Place de la Mairie

Rue Nationale



Rue Nationale

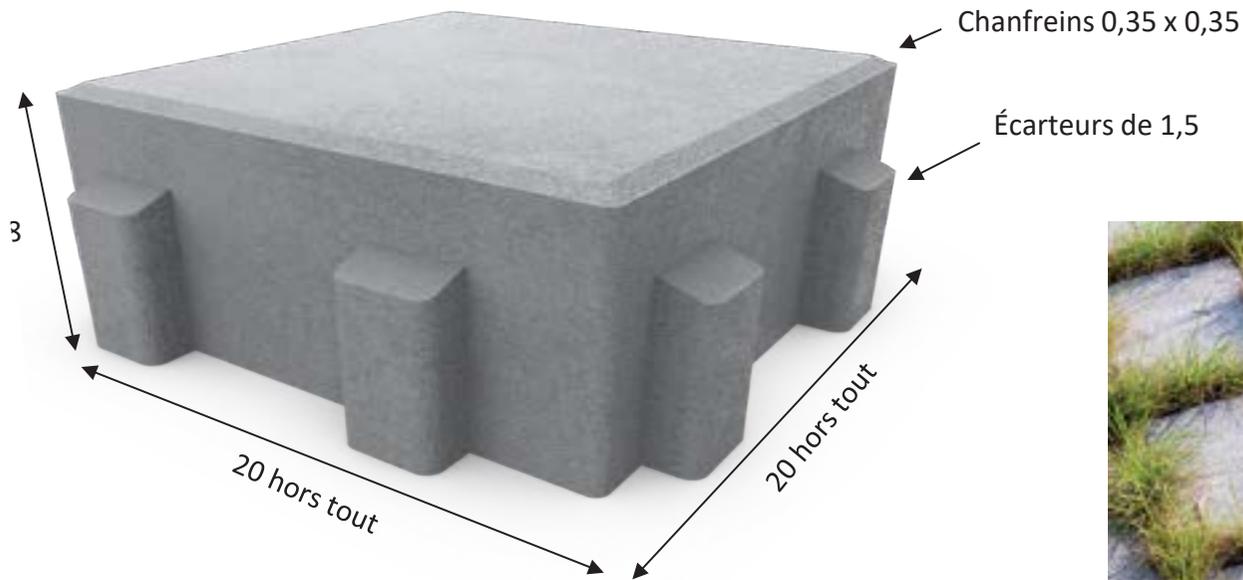


Place de la Mairie

Rue Nationale

Traitement du sol en pavé drainant engazonné:

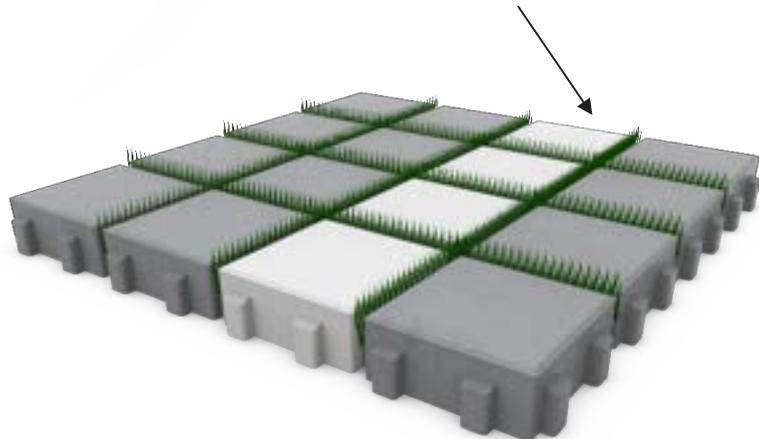
Exemple de pose de pavé drainant



Exemples de pose en lignes de bandes de pavés

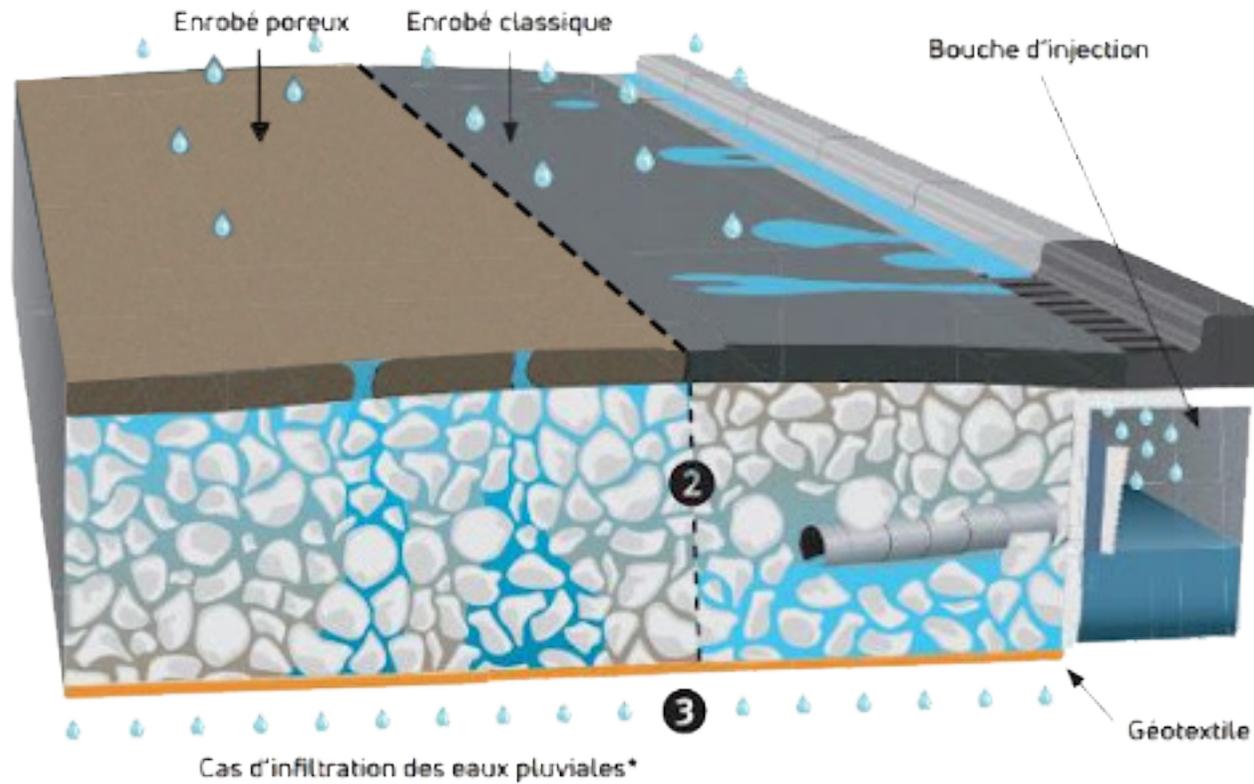


Coloris Blanc pour marquage au sol



Exemple avec finition bordurée

Composition de l'enrobé drainant



Couleur enrobé claire proposée



Arbres tige plantés en alternant deux essences (tuteur quadripode, conteneur - 16x18)



Chêne pédonculé (x3)



Erable champêtre (x3)

Arbres tige «remarquable» (tuteur quadripode, conteneur - 18x20)



Tilleul (x1)

Arbustes en cépée deux essences (tuteur bipode, conteneur - 10x12)



Robilnier (x2)



Cerisier fleur (x3)



Orme (x2)

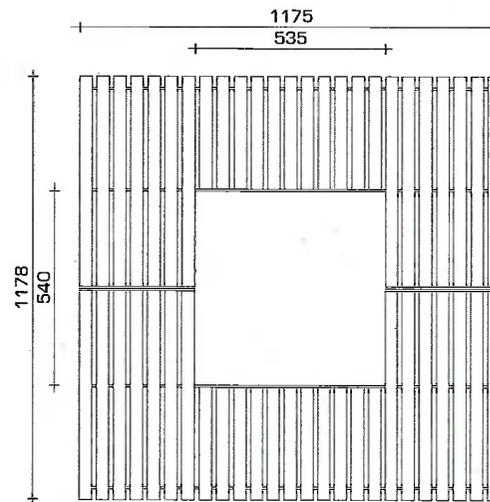


Pommier d'ornement (x2)

Exemple de bancs



Exemple de grille pour les arbustes conduits en cépée au sein de la place



Exemple de borne rétractable



Exemple de borne fixe ou amovible





